

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 6 au dimanche 12 février 2023



**POLICE**  
RIVIERA

**254 interventions**



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**79 interventions**



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**25 jours de service**  
Cours de répétition



**SDIS**  
RIVIERA

**14 interventions**

## **Interventions diverses**

*Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services*



### **La Tour-de-Peilz**



#### **09.02.2023 - 0855 : vitres givrées**

Une patrouille de police intercepte une automobiliste sur le chemin de Béranges, alors qu'elle circule au volant d'une voiture dont les vitres avant sont mal dégivrées, représentant un réel danger pour elle-même et les autres usagers de la route. Après remise en état du véhicule, l'intéressée est informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Montreux**



#### **06.02.2023 – 1500 : vol à l'étalage – possession de produits stupéfiants**

En cours de patrouille pédestre, les policiers aperçoivent un voleur à l'étalage en train de prendre la fuite au carrefour de la Paix. Il est interpellé par les policiers alors qu'il s'est réfugié dans un établissement public. Lors de la fouille, il est découvert sur lui des produits stupéfiants et des objets dérobés dans un commerce de la ville. Il est pris en charge pour la suite de la procédure.

#### **Chamby, 08.02.2023 – 0705 : vitres givrées**

Lors d'un contrôle de circulation, les policiers interceptent un automobiliste sur la route de Chamby. Il circule au volant d'une voiture avec une couche de givre sur les vitres latérales et de la buée sur le pare-brise givré, représentant un réel danger pour lui-même et les autres usagers de la route. Après remise en état du véhicule, l'intéressé est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

#### **12.02.2023 – 0125 : troubles de la tranquillité – fermeture tardive d'un établissement public**

Les policiers interviennent à l'avenue des Alpes pour des nuisances sonores en provenance d'un établissement public, dans lequel est diffusée de la musique à haut volume, plus tard que l'heure légale de fermeture, avec des clients attablés à l'intérieur. Le responsable des lieux est dénoncé à l'autorité compétente.

#### **Pollution sonore**

Entre le mercredi 8 et le dimanche 12 février, trois automobilistes et un motocycliste à la conduite sportive sont interceptés sur les avenues du Casino et des Alpes, la Grand-Rue et la rue du Bocherex à Territet. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Vevey**



#### **Véhicules : vitres givrées**

Le jeudi 9 février à 05h55 et le samedi 11 février à 11h40 à la rue du Dévin et à la rue des Chenevières, les policiers interceptent deux automobilistes. Ils circulent au volant de voitures avec une couche de givre sur les vitres, représentant un réel danger pour eux-mêmes et les autres usagers de la route. Après remise en état des véhicules, les intéressés sont informés d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

## Pollution sonore

Le samedi 11 février, à 21h05 et 21h20, deux automobilistes sont interceptés après avoir accéléré inutilement à plusieurs reprises sur l'avenue du Général-Guisan, occasionnant des nuisances sonores inutiles. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



**Veytaux**



### 12.02.2023 – 0105 : pollution sonore

Un automobiliste est intercepté après avoir accéléré inutilement à plusieurs reprises sur l'avenue de Chillon, occasionnant des nuisances sonores inutiles. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

## Autres



### Cours de répétition

Le mercredi 8, le jeudi 9 et le vendredi 10 février 2023, les cadres des compagnies 1, 2 et 3 ont tenu leur rapport préparatoire au poste de commandement régional de La Faraz.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
06.02.23	St-Légier, Ch. Ferreyres	30 km/h	56 km/h	*	30	*
07.02.23	Tour-de-Peilz, Av. Perrausaz	50 km/h	56 km/h	*	3	*
09.02.23	Corsier, Rte Fenil	50 km/h	89 km/h	*	18	*
10.02.23	Vevey, Av. Blonay	50 km/h	67 km/h	*	45	*
11.02.23	Territet, Av. Riviera	50	67	1'972	106	5.375 %

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	26'446	9	31	0.151 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	26'603 27'471	19 18	24 27	0.162 % 0.164 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	17'009	6	0	0.035 %